

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JANVIER 2012**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance.

Mme Blanc Dominique, MM. Peray Hervé, Moutton Gérard, Girod Claude, adjoints.

Mmes Caretti Brigitte, Collet Josiane,

MM. Lévrier Bernard, Millet Eric, Piberne Olivier.

Absents excusés : Mme Grand Corinne, Davis Andrew, Debard Jérémie (pouvoir à M. Moutton), Duchamp Lilian (pouvoir à Mme Blanc), Gigi Dominique.

Absent : MM. Boutin Thierry, M. Marchand Yves.

Ouverture de la séance à 20H.00.

1 –M. PIBERNE Olivier est élu secrétaire de séance à l’unanimité.

2. Le Compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} décembre 2011 est approuvé à l’unanimité.

M. Millet précise que Mme Caretti lui avait donné un pouvoir

3. DELIBERATIONS

**3.1. ACQUISITION D’UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE – DEMANDE DE SUBVENTION
AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE SENATORIALE**

Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée le projet d’acquisition d’un défibrillateur cardiaque automatique afin d’équiper la salle Champ Fontaine. Il précise que ce projet a été inscrit au Budget Primitif de 2011.

Monsieur le Maire donne lecture des devis.

Monsieur le Maire informe les membres de la possibilité du versement d’une subvention au titre de la réserve parlementaire à hauteur de 50 % maximum de la valeur HT de l’achat.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l’exposé du Maire, après avoir délibéré,

DECIDE d’acquérir un défibrillateur cardiaque automatique.

ACCEPTE le devis de la Société MEDILYS SANTE pour un montant de 1 650,85 € HT soit 1 974,42 € TTC.

DIT que les crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2011 à l’article 21568 seront reportés sur l’exercice 2012.

SOLLICITE une subvention au titre de la réserve parlementaire sénatoriale auprès de Madame Sylvie GOY-CHAVENT, Sénateur de l’Ain.

APPROUVEE A L’UNANIMITE

3.2. MOTION POUR QUE DES MOYENS SOIENT DEVELOPPES POUR UN BON FONCTIONNEMENT DU RASED.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la motion adoptée en Conseil d'Administration de l'Association des Mairies Rurales de France, concernant le fonctionnement des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) et le système actuel de placer les élèves en difficultés dans des classes d'insertion spécialisée (CLIS).

Monsieur le Maire précise que l'application des textes réglementaires en milieu rural n'est pas adaptée à la réalité ; le nombre insuffisant de postes, de personnels spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté, la décentralisation des psychologues du RASED, plus ou moins éloignés des écoles rurales.

Monsieur le Maire propose d'approuver la motion adoptée par l'A.M.R de l'Ain, dont l'argument principal est que des moyens doivent être déployés pour un bon fonctionnement des RASED,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé du Maire, après avoir délibéré,

ACCEPTE la motion adoptée par l'Association des Maires Rurales de l'Ain, en ce qui concerne le développement des moyens alloués au RASED pour un meilleur fonctionnement.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE

4.1.1. ECOLE

4.1.1.1. Compte-rendu des réunions concernant le fonctionnement de la cantine : une personne a été embauchée à l'année suite à l'augmentation des effectifs. Le règlement de la cantine est en cours de modification pour être compatible avec celui de l'école.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Route de Feigères : compte-rendu de la réunion du 2/12/2011

La CCPG va débiter les travaux au printemps 2012, assainissement et eau potable sur le tronçon Chemin de la Pierre à Niton jusqu'au carrefour place du Moléron. De la place du Moléron à la Route de Saint Jean, les travaux ne seront que pour l'eau potable, changement de canalisation.

Une présentation de ces travaux aux riverains aura lieu courant février, date précisée prochainement.

4.2.2. M. le Maire informe l'assemblée que les terrains « Matthieu » ont été acheté officiellement.

4.3. BUDGET

4.3.1. Ligne de trésorerie.

En caisse le 09 janvier : 317 750,06 €.

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

4.3.2. Réalisation du budget investissement :

Ets CERA	Travaux voirie collège et Mollard indice révisable EURI	19833,66
Notaires BERROD & GAUVIN	acquisition parcelle C 2200 Sous la cour 453m2 pour création parking	785,01
DESAUTEL	extincteurs 4 EAU 2CO2 4 POUDRE + 6 Plaques Extincteurs pour maison stés	785,01
PBI BUREAU CENTER	tableau blanc email 100x150+aug école fontaine F.013564/31.10.2011	129
ONF LYON	Travaux forestiers 2011 PROG.5PX311*1F.1200188067/6116	9812,56
BATIPLUS IMMOBILIER	CP2/solde phase 2 travaux MOE Travaux réfection toiture Poutouille	1913,6

PERRIERE CHARPENTE	CP3sld/DGD 4.11.11 Travaux réfection toiture Poutouille	2001,08
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2033 Frais insertion BOAMP 11/10 concour MOE STRATES mais stés	1085,5
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2031 Frais d'études 2011 attribution MOE STRATES Maison stés	25407,82
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2031Frais d'études 2010 marché MOE STRATES maison stés OP.74	5469,07
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2031 frais études 2009 concours MOE STRATES maison des stés	12495,81
CAILLAUD Ingénierie	Acpte 2 mission BET électricité travaux maison des Sociétés	3439,78
CAILLAUD Ingénierie	ac.2/13.12.11 mission BET FLUIDES travaux maison des Sociétés	9169,82
ECONOMIA	acompte 2 mission économie MOE travaux Maison des Sociétés	6879,56
CHAPUIS STRUCTURES	note honoraire 2 BET STRUCTURE travaux maison des Sociétés	6879,56
STRATES	note honoraire 2 architecte maison des Sociétés	29071,95
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2033 Frais annonces légales 07/11 mapa EIFFAGE aménagnt.rte de st jean	644,12
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2033 Frais annonces légales 07/11 mapa EIFFAGE aménagnt.rte de st jean	720
TRESORERIE DE GEX	intég.art.2033 Frais annonces légales 07/11 mapa EIFFAGE aménagnt.rte de st jean	41,86
DUCRET GROS Géomètres	Solde MOE MAPA EUROVIA - Rue Etraz-ST Antoine	6528,96
		143093,73

4.3.3. Montant de la Rétrocession genevoise : 656 659,77 € (pour info montant précédent : 561 016,70 €)

4.3.4. Fond Départemental de la Taxe Professionnelle : 5 916 €

4.3.5. M. le Sous-Préfet informe, par courrier, le Conseil Municipal que la délibération prise en novembre concernant l'exonération de la nouvelle Taxe d'Aménagement pour les logements sociaux de type PLUS et PLAI n'est pas conforme. Si on veut exonérer les logements sociaux, il faut exonérer tout les logements sociaux, PLS inclus. Une nouvelle délibération sera prise dans ce sens prochainement.

4.4. MAISON DES SOCIETES

4.4.1. Compte-rendu de la réunion du 5/12/2011 pour la mise au point du dossier d'exécution : quelques modifications ont été apportées dans le dossier d'exécution principalement sur l'acoustique de la salle de musique et l'organisation des salles de solfèges. Le local des boules aura une porte de garage suite à la demande de son président.

4.4.2. M. le Maire informe l'assemblée que les terrains « Matthieu » ont été acheté officiellement.

4.5. PRE MUNNY

4.5.1. Compte-rendu de la réunion avec les propriétaires pour discuter de l'achat des terrains, en présence de tous les propriétaires et de M. Morrier de l'EPF. LA proposition officielle de ce dernier est de 9€ pour les terrains situés en zone artisanale et de 14 € pour ceux situés en zone commerciale. Les propriétaires avaient jusqu'au 22 décembre pour donner leur avis, à ce jour, personne n'a « donné signe de vie ». Une prochaine réunion sera organisée avec M. Morrier pour définir la suite à donner à ce dossier.

4.6. CONTENTIEUX

4.7.1. M. Le Préfet refuse le PC de M. Delattre Sylvain et met la commune au Tribunal Administratif si ce dossier n'est pas retiré. M. Delattre prépare actuellement une demande modifiée.

4.7.2. L'Affaire Chappuis/Commune sera traitée par le TA de Lyon lors de son audience du 26 janvier 2012.

5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Commission Sociale

La crèche de Divonne est en procédure par rapport à ses travaux. Pour réaliser les travaux elle fermera deux semaines en juillet. Dans le Pays de Gex entre 800 et 1000 enfants attendent encore une place dans une crèche. Le Commission a voté la gestion des crèches en marchés publics.

La CCPG a fait une demande d'IME sur le Pays de Gex parce que les quatre CLIS sont saturées et elle attend une réponse de L'ARS ; à savoir que trois communes ont proposé un terrain, soit : Péron, Sergy, Chzevry ; à savoir que Chevry a déjà le permis de construire et que ECLAT a déjà déposé un dossier de gestion. Tout est prêt il manque simplement la décision de l'ARS.

Le CLIC demande que les communes le sollicitent un peu plus pour des projets destinés aux personnes âgées.

5.2. ASA

5.6.1. Les communes intéressées par la poursuite des travaux sur la route forestière se sont réunies à Péron le 14/01/2011. Il faut attendre la décision définitive de la commune de Farges afin de partager, selon les critères définis par l'ONF et acceptés par les communes, afin de financer la mise en fonction de l'association prévue pour au plus tard fin 2012.

6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

6.1.1. Compte rendu de la réunion du 6/12/2011

Déclarations Préalables

- M. MOSER Marcel, 213 Rue des Corneilles, construction d'une piscine et un abri voiture – Avis défavorable
- M. PELLETIER Jean-François, Les Hautins, pose d'un transformateur électrique – Avis favorable
- Mme ARANGO Silvia, 129 Rue de l'ancienne fruitière à Feigères, création d'un muret séparatif entre le jardin et la route – Avis favorable

Permis de Construire

M. MOSER Marcel, 213 Rue des Corneilles, construction d'un couport en limite de propriété - Avis favorable

Permis de Construire modificatif

- M. RODRIGUES David, Chemin de la Chapelle à Feigères , réalisation de deux escaliers – Avis favorable

6.1.2. Compte rendu de la réunion du 20/12/ 2011

Déclarations Préalables

- M. RUEGG François, Chemin de l'Etraz, division de parcelle – Avis favorable

Permis de Construire

- Mme IDOUSSAADEN Martine, 1810, Route de Lyon, transformation d'un ancien abri en garage – Avis favorable

Permis de Construire modificatif

- M. CUZIN Lucien, Route de Pougny à Logras, modification des façades et de l'emprise au sol – Avis favorable

6.2. ASSOCIATIONS

Loisir des Aînés : réélection du bureau. La Présidente insiste sur le fait qu'elle ne veut pas renouveler ses fonctions en 2013 et qu'il est impératif de trouver quelqu'un pour la remplacer. Le Club des Aînés serait amené à disparaître si aucune personne n'est volontaire.

8. DIVERS

8.1. Dans le cadre de l'Aménagement Foncier, M. Levrier demande où en sont les réclamations auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier. Un point sera fait lors du prochain conseil.

8.2. Prochain Conseil Municipal le 2 février 2012

8.3. Réunion pour un agenda 21, le 31 janvier à Saint Genis Pouilly.

SEANCE LEVEE A 22H.30